

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	44 (1936)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Encore l'inscription du château de Colombier sur Morges
<b>Autor:</b>	Martin, Paul-E.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-34305">https://doi.org/10.5169/seals-34305</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ferme ici le journal de la duchesse d'Orléans, mais non sans vous avoir rapporté cette phrase qu'elle écrivait au baron de Staël, dès son arrivée à Chambéry : « J'emporte un souvenir enchanteur et impérissable de cette belle et chère Suisse, que nous avons traversée ensemble. »

Il y a plus de cent ans que ces lignes ont été écrites et je suis persuadé que le touriste qui séjourne aujourd'hui dans votre beau pays emporte en le quittant les mêmes visions et les mêmes impressions, en y ajoutant le souvenir ineffaçable de votre accueil si amical et de votre si fraternelle et si légendaire hospitalité.

Comte de MAUGNY.

---

### Encore l'inscription du château de Colombier sur Morges.

M. Léon Montandon veut bien me signaler une lettre de Frédéric Du Bois de Montperreux à Ferdinand Keller, datée de Peseux, 18 et 23 septembre 1846, et qui m'avait échappé. (Voir : *Lettres de Frédéric et Thérèse Du Bois de Montperreux adressées à Ferdinand Keller, publiées par Léon Montandon, Extrait du Musée Neuchâtelois*, années 1926-1933, Neuchâtel, 1933, in-8°, p. 52-53.) Dans cette lettre, Frédéric Du Bois raconte qu'après la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande à Yverdon (le 26 août 1846), il s'est rendu à Colombier sur Morges avec Louis Vulliemin et Eusèbe-Henri Gaullieur, à la recherche de vestiges de l'époque de la reine Berthe. Il donne une lecture tout à fait correcte de l'inscription « gravée sur la porte de la tour d'honneur » du château (St-Jean XVIII, 8). Il considère ce texte comme la devise

du pape Félix V et le traduit de la façon suivante : « Si c'est moi que vous voulez pour pape, abandonnez les autres, mes antagonistes. » Il ajoute : « Christ ne s'attendait pas à ce qu'on pût donner un pareil sens à ses paroles. »

Paul-E. MARTIN.

---

## Si ergo me quaeritis...

---

M. le prof. P.-E. Martin signale dans le dernier cahier de la *Revue historique vaudoise*<sup>1</sup> l'inscription gothique sculptée en relief au-dessus de la porte du château de Colombier sur Morges, et il en rectifie la lecture incorrecte donnée avant lui, qu'il faut rétablir ainsi : « *Si ergo me quaeritis, sinite hos abire* ». Comme il le constate, ces mots sont empruntés au verset 8 du chapitre 18 de l'Evangile selon Saint Jean. M. P. Martin se demande quelle est en ce lieu la signification de ce texte biblique. Serait-ce une devise de la famille de Colombier ? une devise particulière à un membre de cette famille ? « une pensée pieuse inspirée par la construction du château ou par la porte ? J'avoue que la signification mystique de ce texte m'échappe ».

\* \* \*

De nombreux versets de la Bible sont doués de propriétés protectrices, et sont utilisés pour cette raison sur les édifices, les monnaies, les bijoux, les armes, les cloches, les parchemins, les « charmes » que l'on porte sur soi<sup>2</sup>. Celui de Saint Luc, IV, 30, « *Jesus autem transiens per medium illorum ibat* »<sup>3</sup>, abolit les souffrances des criminels à la torture, aide les femmes en mal d'enfant, est utile contre tous les dangers. Mais l'Evangile de